

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 15/12/2021  
ID Télétransmission : 033-213300635-20211214-121172-DE-1-1

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 14  
décembre 2021  
D-2021/481**

**Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

### **Excusés :**

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

**Structure d'accueil de la Petite enfance Christiane Larralde.  
Présentation du rapport annuel de l'exercice clos le 31  
décembre 2020. Information au Conseil Municipal.**

Madame Fannie LE BOULANGER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 avril 2019, la Ville a confié à la société Les Petits Chaperons Rouges Collectivités Publiques l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance situé rue Albert Thomas dénommé Docteur Christiane LARRALDE, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour une durée de 5 ans.

Conformément à l'article L 3131-5 du Code de la commande publique, les délégataires doivent remettre à l'autorité concédante un rapport annuel. Son examen vous est présenté sur la base de la présente synthèse conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **I – Présentation générale**

La crèche a ouvert ses portes le 1er juin 2015 dans le quartier de Saint Augustin.

Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 60 places.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et ceci pendant toute l'année à l'exception des périodes de fermetures annuelles (1 semaine entre Noël et le jour de l'an et 1 journée pédagogique).

Les locaux de la crèche sont situés au dernier étage d'un bâtiment composé d'une école élémentaire de 8 classes, d'une école maternelle de 6 classes et de la crèche et comportent différents espaces avec :

- 3 sections de 2 unités de 10 places comprenant des biberonneries ou espace repas, des dortoirs, de salles de changes communes ;
- Des salles d'activités mutualisées avec une salle de zen, une salle de peinture/activité, une pataugeoire ;
- Des locaux techniques communs : bureau de direction, bureau pédiatre, locaux de rangements, office de remise en température, lingerie-buanderie, WC, local poussette, vélos, vestiaires, cuisine du personnel, salle de réunion.

Ces locaux sont complétés de terrasses.

La crèche est gérée par le délégataire Les Petits Chaperons Rouges depuis son ouverture.

Depuis le 1er septembre 2019, la société LPCR DSP Bordeaux Larralde, société contrôlée par le groupe Les Petits Chaperons Rouges (LPCR), exploite la crèche Larralde en lieu et place de la société LPCR Collectivité Publique. L'objet social de cette nouvelle société exploitante est exclusivement dédié à l'exploitation de cette crèche.

### **II – Crise sanitaire liée au Covid-19**

L'année 2020 a été marquée par le début de la crise sanitaire générée par l'épidémie du COVID-19 avec notamment :

- la fermeture administrative de la crèche du 16 mars au 10 mai 2020 (soit 37 jours ouvrés) ;
- la reprise progressive de l'accueil des enfants du 11 mai au 31 août, avec un maximum de 10 enfants par section (obligation réglementaire) jusqu'au 15 juin. Au regard des locaux de la crèche, cette dernière a accueilli maximum 50 enfants sur cette période ;
- une période d'instabilité de septembre à décembre, liée à la seconde vague de la pandémie : changement des habitudes des parents (télétravail, chômage partiel) et

l'instauration du couvre-feu et arrêt des interactions avec l'extérieur (intervenants, partenariats, projets en extérieur...).

Le délégataire s'est adapté à ce contexte exceptionnel. Des guides de réouverture de la structure ont été transmis à la Directrice et à l'équipe. Le personnel a été formé et accompagné sur la mise en place des protocoles sanitaires et sur la manière de parler du Coronavirus aux enfants. La crèche a mis à disposition du matériel nécessaire (masques, gants, gel hydroalcoolique...) et a aménagé l'établissement (marquage au sol, séparation des sections...). Des outils RH ont permis d'accompagner l'équipe pour le partage des bonnes pratiques (email, formation en ligne). La structure a renforcé sa communication auprès des familles, par mail ou au travers de l'application Chaperons et Vous, et par la production d'articles et d'actualités ainsi que des idées d'activités et des conseils durant le confinement.

### **III – Evolution de l'activité**

En 2020, 153 enfants ont été accueillis au sein de la crèche, dont 120 enfants en accueil régulier et 33 enfants en accueil occasionnel. Il n'y a pas eu d'accueil d'urgence.

L'activité a diminué avec les taux de présentéisme suivants :

- Un taux de présentéisme physique<sup>1</sup> de 69,2 %, soit 100 806 heures de présence des enfants ;
- Un taux de présentéisme financier<sup>2</sup> de 74,1 %, soit 107 861 heures facturées aux familles ;
- Un taux de facturation<sup>3</sup> de 106,9 %.

La crise sanitaire a eu pour conséquence la diminution des heures réalisées et facturées par rapport aux prévisionnel du contrat (127 481,6 heures réalisées (-20,9%) et 144 865,5 heures facturées (-25,5%) prévues au contrat). Les taux de présentéisme sont en baisse par rapport à ceux prévus au contrat avec 85 % pour le taux de présentéisme financier (-10,9%) et de 75% pour le taux de présentéisme physique (-5,8%). Néanmoins, ces évolutions ont permis à la crèche d'avoir un taux de facturation plus favorable que celui prévu au contrat de 113,6% en lien avec les adaptations des modalités de facturation aux familles appliquées après le confinement et permettant de bénéficier d'un montant horaire « PSU +Participation des familles » plus favorable de 5,66 €.

Le délégataire a modifié les modalités de facturation des familles entre mars et août 2020 afin de s'adapter aux contraintes sanitaires. Le mois de mars ayant été entièrement facturé, le délégataire a défacturé les heures en trop sur le mois d'avril. Par la suite, sur la période de mai à septembre, les familles ont été facturées au plus près de leurs besoins et non conformément à leur contrat initial. Ainsi, les heures facturées du mois de juin correspondent au mois de mai, et les heures facturées du mois de juillet correspondent au mois de juin. La facturation du mois d'août correspond principalement aux heures occasionnelles du mois de juillet. La structure est revenue sur une facturation normale à partir de la rentrée de septembre.

La participation moyenne des familles a été de 2,30 € en 2020.

La directrice de la crèche a participé aux commissions d'attribution des places ainsi qu'aux permanences d'accueil telles qu'exigées par la Ville.

### **III – La qualité du service**

#### **Projet pédagogique**

Au quotidien, les espaces d'activités « libre-service » permettent à l'enfant de développer l'autonomie et la curiosité. Ces espaces sont adaptés suivant l'âge et sous l'observation et l'accompagnement des professionnels.

---

1 Le taux de présentéisme physique est égal au nombre d'heures de présence des enfants divisé par la capacité d'accueil.

2 Le taux de présentéisme financier est égal au nombre d'heures facturées aux familles divisé par la capacité d'accueil.

3 Le taux de facturation correspond au taux « heures facturées/heures réalisées ».

En parallèle, les enfants sont conviés, pour ceux qui le souhaitent, à des ateliers spécifiques faisant appel au langage, à la motricité, la concentration ou à l'éveil des sens et des émotions : jeux d'eau, jeux d'encastrement, cuisine, body painting, parcours moteur, jardinage, éveil sensoriel, musique....

La crèche a développé son projet pédagogique autour des thèmes de la nature et du bien-être.

Sur le thème du bien-être, la crèche a mis en place notamment :

- des activités autour du langage des signes : temps de comptines signées et livret des signes alimenté et distribué aux parents ;
- des temps réguliers de détente avec la collection « Petits Yogis » avec notamment l'apprentissage respiration.

L'établissement est équipé d'un espace d'éveil sensoriel, réaménagé en 2020. Les enfants y sont accompagnés par les professionnels, en individuel ou en groupe, dans l'exploration des jeux de lumières et de touché des textures (colonne à bulle, fibres optiques, spot UV, cubes lumineux...). L'objectif ici est la stimulation des sens, dans une ambiance sécurisante et reposante. Les parents n'y ont pas été conviés depuis le début de la crise sanitaire.

Sur le thème de la nature, la crèche a réalisé des aménagements des espaces extérieurs avec l'installation de la cabane à oiseaux, d'une table, d'un banc et a installé un potager avec la participation de l'association « Place aux jardins ». Depuis septembre 2020, l'association anime des ateliers de jardinage pour les enfants...

La crèche a pour objectif de poursuivre l'aménagement des terrasses en 2021 qui a pris du retard suite au confinement avec notamment l'installation de tipi, de cuisine etc...

Des conteurs de la médiathèque de Saint Augustin sont intervenus en début d'année 2020 pour faire la lecture d'histoires. L'activité a été suspendu depuis le 1<sup>e</sup> confinement.

Le délégataire emprunte chaque trimestre du matériel pédagogique au Réseau Girondin Petite Enfance (livres, jeux divers, expositions...).

Les temps passerelles avec l'école Albert Thomas pour les futurs écoliers de cette école ont été suspendus depuis le début de la crise sanitaire. Un partenariat est en cours de discussion pour utiliser le jardin pédagogique de l'établissement, à proximité de la terrasse de la crèche, et programmer à l'avenir des ateliers communs entre les deux structures.

En fin d'année, des moments musicaux ont été animés par une maman violoniste et un grand père guitariste. La crèche a cependant suspendu jusqu'au début de l'année 2021 l'utilisation de la bibliothèque partagée en raison de la crise sanitaire.

### **Communication auprès des familles et soutien à la parentalité**

La structure s'est adaptée au contexte sanitaire et à développer des actions en faveur des familles afin de pallier les réunions physiques qui se tenaient auparavant.

Le délégataire a renforcé sa communication en direction des familles notamment par la mise en place d'un tableau d'affichage qui a permis d'échanger avec les parents sur différents thèmes (ex : motricité), tout en utilisant ses deux principaux outils pour informer quotidiennement les parents :

- L'interface électronique « Chaperons et vous » pour les informer de la vie de la crèche (messaging, photos, documents, contenus pédagogiques, informations sur l'équipe).
- Newsletter « Crèches Actus » qui, tous les deux mois, synthétise toutes les informations et actualités liées à la vie de la crèche ainsi que les projets à venir et des conseils pratiques.

La réunion de rentrée a été remplacée par la production de vidéos de rentrée par section afin de présenter l'équipe de Direction et de section ainsi que le projet pédagogique. Une vidéo a également été réalisée sur le thème du sommeil avec la psychologue en fin d'année.

Initialement prévue en mars 2020, la semaine de la petite enfance s'est déroulée du 10 au 17 octobre sur le thème de « s'aventurer ». Divers ateliers ont été mis en place pour les enfants et les parents (ex : peinture aux épices, diversification menée par l'enfant).

Parallèlement, et durant la même semaine, la crèche s'est associée à la 31<sup>e</sup> semaine du goût. Des ateliers sont proposés aux parents et enfants pour éveiller la diversité des goûts et des

saveurs, et de sensibiliser à l'alimentation variée et équilibrée.

La structure a organisé le 26 novembre 2020 une réunion « parents-relais » par section en présence de la Directrice, de son adjointe et des représentants des parents afin de faire un point global sur l'activité, le déroulement de la rentrée, ainsi que des projets ayant abouti et à venir.

### **L'équipe**

Au 24 décembre 2020, l'équipe compte 21,4 Equivalents Temps Pleins (ETP) dont 53% diplômés<sup>4</sup> auprès des enfants en accord avec les engagements contractuels avec :

- 1 directrice et son adjointe éducatrice de jeune enfant (EJE) (en congé maternité depuis fin novembre et remplacée par une psychomotricienne) ;
- 1 psychomotricienne,
- 3 EJE référentes de section ;
- 5 auxiliaires de puériculture ;
- 8 titulaires du CAP Petite Enfance ;
- 2,4 ETP agents de service.

Cette équipe est complétée par une apprentie, un médecin présent 5 heures par mois (absence de médecin de mai à novembre) et une psychologue présente 12 heures par mois.

En 2020, il y a eu un changement de directrice avec le départ de l'ancienne directrice en mars sur une autre région et l'arrivée d'une nouvelle en mutation interne après le confinement.

Il y a eu au total 5 départs de CDI pour l'année 2020, trois pour des nouveaux projets professionnels, une déclaration d'inaptitude par la médecine du travail et une démission suite un arrêt longue maladie.

En 2020, le nombre de jours d'absences du personnel est de 254 jours (y compris congés maternité et parentaux).

La crèche a eu un ETP moyen de 21,7 sur l'année 2020 en ligne avec l'engagement contractuel hors période de mars à juin.

Afin de pallier ces départs, la crèche a recruté 7 professionnelles en CDI dont 2 passages de CDD en CDI et a accueilli 2 professionnelles en mutation interne. De plus, elle a eu recours à 9 CDD pour pallier les diverses absences.

4 stagiaires ont été accueillies sur la crèche.

Le personnel a bénéficié d'un total de 8,5 jours de formation soit 60 heures sur les thèmes du management d'influence, l'hygiène et la sécurité alimentaire, des gestes d'urgence, ou du développement de l'enfant. Les professionnels ont eu également accès aux formations e-learning. Au total 85 formations à distance ont été réalisées par l'ensemble du personnel sur les thèmes de la pédagogie et des compétences métiers, de la communication et de l'hygiène et la sécurité.

Le personnel a également participé à une journée pédagogique le 28 août 2020 pour faire le point sur l'organisation interne et le contexte sanitaire, et aborder différentes thématiques : les neurosciences, séance de sophrologie, communication gestuelle, le portage et la motricité libre.

La salle de pause et la terrasse du personnel ont été réaménagées. Le délégataire a mis en place une malle de bien être pour les professionnels (balle anti-stress, coussin masseur...).

### **Encadrement réalisé par le siège**

Des réunions de sections et d'EJE sont organisées une fois par mois ainsi que des réunions d'agents de service tous les deux mois. Les réunions de sections sont l'occasion pour l'équipe d'échanger sur les transmissions, l'aménagement de l'espace et les règles.

De plus, tous les mois, la directrice participe à une réunion regroupant l'ensemble des directrices du secteur et des réunions métiers sont également réalisées (EJE et de

---

<sup>4</sup> Correspond au pourcentage d'employés ayant un diplôme dit de rang 1 : Educateur de jeune enfant, puéricultrice, infirmière, auxiliaire de puériculture, psychomotricien.

psychomotriciens, agents, auxiliaires...) afin d'échanger sur les pratiques au sein des différentes crèches du secteur.

Enfin, deux fois par an, la direction des opérations réalise un bilan sur le fonctionnement de la crèche.

Un nouvel audit externe a été effectué en novembre 2020 et la certification Crèch'EXPERT<sup>5</sup> a été renouvelée pour cette structure.

Pour clôturer cette fin d'année particulière, la structure a mis en place un calendrier de l'avent composée de gourmandises et de pensées positives.

### **Satisfaction des parents**

La crèche a réalisé deux questionnaires en juin et octobre 2020. Les deux enquêtes ont révélé un taux de satisfaction de 9/10 au mois de juin avec une participation de 30 familles et de 9,2/10 au mois d'octobre.

Le délégataire a transmis à la Ville un rapport détaillant le retour des familles ainsi que les actions mises en œuvre (réunion à thème, aménagement du jardin, communication sur l'alimentation, utilisation de l'application Chaperons & Vous).

### **Alimentation**

Le délégataire a mis en place une cuisine de préparation sur place en mars 2020. Auparavant, la cuisine était réalisée en liaison froide. Elle fait appel au prestataire Ansamble qui livre les denrées et met à disposition un cuisinier sur la crèche.

Concernant les menus proposés aux enfants, la crèche privilégie les viandes labellisées, les aliments biologiques et locaux et le poisson frais. Les menus sont composés de 2 à 3 composants bio minimum par jour et par repas (minima 50% de bio) et le lait est également certifié biologique.

L'ensemble de la vaisselle a été changé, conformément aux engagements du délégataire (vaisselle en pyrex, couverts en bambou, bacs en inox notamment).

Les parents sont informés chaque semaine du contenu des repas avec l'affichage des menus (locaux et application).

La crèche transmet les menus à la Ville.

### **Contrôles de la Ville**

Des visites de la crèche ont été réalisées par la direction de la Petite Enfance et des familles afin de s'assurer de la mise en place des engagements pédagogiques et de qualité de service.

La Ville dispose d'un accès à un outil de reporting lui permettant de visualiser à tout moment les enfants inscrits, le profil des familles, l'activité et l'effectif de la crèche.

Aucune plainte des familles ou d'incident n'a été remonté aux services de la Ville en 2020.

A noter : la direction de la Petite Enfance a procédé à un recrutement en septembre 2020 afin d'augmenter la fréquence des visites réalisées au sein des crèches en délégation.

## **IV – Mise en œuvre des engagements en faveur de la protection de l'environnement**

Dans le cadre de ses engagements en termes de développement durable, l'équipe a organisé des activités orientées vers le développement durable avec la récolte de matériaux de récupération et la réparation des matériels en tissus. Des ateliers de récupération et de fabrication d'objets sont proposés aux enfants : conception d'une cabane à oiseau en bois, d'une boîte à dessin à l'aide de rouleaux en cartons notamment.

---

<sup>5</sup> Référentiel de certification regroupant 138 engagements de qualité de service au sein des crèches du groupe et dont l'audit est réalisé chaque année par un cabinet externe (SGS ICS).

Le jardin potager a été installé en fin d'année, et des ateliers ont débutés en partenariat avec l'association « Place aux Jardins ».

Afin de privilégier les circuits courts, l'association « Les P'tits Cageots » propose aux familles et aux professionnels, et au sein de la crèche, la livraison de fruits et légumes biologiques et locaux au sein de la crèche.

Le délégataire a fait don de jouets, de matériels de puériculture et denrées alimentaires non périssables au foyer maternel des Douves de Bordeaux. Des gourdes de compotes vides ont été récoltées pour financer les actions de l'association « Les Clowns Stéthoscopes ».

Le personnel bénéficie d'une participation financière de l'employeur pour les abonnements en transport en commun. Deux vélos sont à disposition des professionnels qui le souhaitent.

La structure a déployé un module de e-learning sur les écogestes et a produit des pictogrammes affichés dans les locaux.

La crèche n'a pas encore été en mesure de mettre en place le recours aux couches compostables MUNDAO en raison du contexte sanitaire qui a accentué le retard pris sur ce projet. La structure se fournit actuellement en couches écologiques.

La structure utilise des produits d'hygiène des enfants 100% écologiques (80% d'origine naturel, pompe à savon réutilisable).

#### **V – Mise en œuvre des engagements en faveur de l'insertion professionnelle**

Le délégataire a réalisé un total de 5 995,32 heures d'insertion en 2020. Le délégataire va au-delà des engagements contractuels (3 406 heures par an), et ce malgré le contexte sanitaire, et avec au sein de l'équipe 2 agents de service, un agent spécialisé Petite Enfance en CDI, et un apprenti présent tout au long de l'année.

Le contrôle des actions d'insertion a été réalisé par le PLIE de Bordeaux, Plan local pour l'insertion et l'emploi.

#### **VI – L'entretien des biens**

Le délégataire est responsable de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance pour un montant de 33 448 € euros en 2020. Ce montant est nettement supérieur au budget prévu pour l'année d'un montant de 13 081 €.

Une visite de la crèche a été réalisée le 17 décembre 2020 par la Direction de la Petite Enfance et des familles et la Direction des bâtiments de la Bordeaux Métropole, afin de s'assurer du bon entretien et de la maintenance du bâtiment. En parallèle, le délégataire a transmis à la demande de la Ville de Bordeaux les contrats et documents relatifs de l'entretien préventif et de contrôle des installations, aux interventions de réparation, aux contrats d'assurance et aux contrôles bactériologiques réalisés. Un compte-rendu de visite détaillant les réparations à réaliser a été transmis au délégataire et fait l'objet d'un suivi en 2021.

En termes d'investissements, le nouveau délégataire a procédé à 17 537 € d'investissements en 2020 et 35 215 euros depuis le début du contrat soit 95% du montant prévu sur la durée la délégation de 36 775 euros avec l'aménagement de la cuisine sur place, l'aménagement de la salle sensorielle, la pose de stores dans le bureau de la direction et la pose de film occultant anti-chaieurs en lingerie, le renouvellement de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre, la mise en place d'un potager, et d'un mur d'escalade.

En 2019, les immobilisations pour un total de 17 676 euros ont été comptabilisées sur la société LPCR collectivités publiques et elles n'apparaissent pas au bilan de la société dédiée. La Ville a demandé au délégataire de réaliser le transfert de ces immobilisations.

Certains investissements prévus en 2020 ont été décalés en 2021 en raison de la crise sanitaire (aménagements extérieurs : tipi, tables) et certains équipements prévus (vaisselle en verre, bacs en inox...) ont été enregistrés en achats et non en immobilisations. Ces équipements s'apparentent tous à des biens de retour.

#### **VII – Analyse économique et financière de l'exercice 2020 de la société LPCR délégataire de service public de la structure d'accueil Christiane Larralde**

L'activité de l'exercice 2020, marquée par la fermeture administrative de la structure d'accueil Christiane Larralde entre le 16 mars et le 11 mai et une baisse de la fréquentation en conséquence directe de la propagation de l'épidémie de COVID 19 en France, est en rupture tant avec l'exercice précédent qu'avec le prévisionnel contractuel. Les circonstances propres à la crise sanitaire et les mesures administratives exceptionnelles prises pour y remédier ont impacté à plusieurs égards l'équilibre économique du contrat sur l'exercice (forte contraction non anticipée du nombre d'heures facturées, octroi d'aides publiques au bénéfice du gestionnaire, inadéquation des mécanismes contractuels de performance, absence de pertinence du versement d'une redevance d'occupation sur la période de fermeture de la structure d'accueil).

Dans ce contexte déjouant toutes les prévisions contractuelles, la ville a sollicité son exploitant afin de recalibrer l'économie du contrat au plus près du service effectivement rendu en 2020. Tel est l'objet de l'avenant n°1 au contrat actuellement en vigueur déjà approuvé par le délégataire et soumis par ailleurs à l'approbation du conseil municipal.

Par effet des différents mécanismes correctifs définis par cet avenant, le prix d'une place pour la ville c'est-à-dire le montant de la participation de la Ville net de la redevance d'occupation du domaine public divisé par le nombre de place ressort à 1 671€/an, contre 1 357 €/an en application

du contrat initial. Ce montant reste inférieur à celui de l'an passé qui, proratisé sur 12 mois, s'élevait à 2 011 €.

Après recalages, l'exploitation permettrait au délégataire de dégager un résultat net proche des prévisions contractuelles initiales. Cette rentabilité cohérente avec les projections issues de la mise en concurrence doit néanmoins être tempérée par un montant de frais de service support anormalement élevé au regard des montants annoncés aux comptes d'exploitation prévisionnels et susceptible à ce titre de majorer le résultat du délégataire.

Pour votre complète information, le rapport annuel de l'année 2020 ainsi que l'analyse économique et financière réalisée par le délégant ont été annexés à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Fannie LE BOULANGER**